



## LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

### RELEVES DE NOTES ET BULLETINS TRIMESTRIELS

Vous recevrez un relevé de notes de mi-trimestre par l'intermédiaire du carnet de liaison et un bulletin trimestriel après chaque conseil de classe par voie postale. Nous vous demandons d'y apporter un intérêt tout particulier afin de suivre au mieux la scolarité de votre enfant. Vous pouvez à tous moments rencontrer le professeur principal et les autres membres de l'équipe pédagogique en demandant un rendez-vous sur le carnet de liaison.

### CARNET DE NOTES ET CAHIER DE TEXTES NUMERIQUE

Vous avez accès aux notes de votre enfant ainsi qu'au cahier de textes numérique en vous rendant sur le site du collège (onglet GEPI à gauche de l'écran). Une information sur la procédure vous a été transmise par le biais du carnet de liaison ainsi qu'un identifiant et un mot de passe.

### RENCONTRES PARENTS D'ELEVES-PROFESSEURS

Des réunions parents-professeurs auront lieu au 1<sup>er</sup> trimestre

- 6<sup>ème</sup> : lundi 21 novembre 2011
- 5<sup>ème</sup> : mardi 22 novembre 2011
- 4<sup>ème</sup> : jeudi 24 novembre 2011
- 3<sup>ème</sup> : mardi 13 décembre 2011

et au 2<sup>ème</sup> trimestre pour les élèves rencontrant des difficultés scolaires: le mardi 3 avril 2012

### VIE SCOLAIRE

Pour joindre la vie scolaire (absences, retards etc.) il est recommandé de faire le numéro direct : 05 57 35 08 53.

Nous vous demandons instamment de justifier les retards (qui seront sanctionnés s'ils ne sont pas justifiés avec un motif recevable) et bien sûr les absences sur le carnet de liaison même les jours de grève pour les cours maintenus. En cas d'absence, ne pas oublier de prévenir le plus tôt possible le collège par téléphone .

### LA NOTE DE VIE SCOLAIRE

Une note de vie scolaire est attribuée chaque trimestre à votre enfant, elle est prise en compte dans la moyenne de chaque trimestre sur tous les niveaux. Les modalités retenues sont les suivantes :

10 points attribués par l'équipe pédagogique et de direction selon les critères suivants :

- Manque de travail
- Oubli de matériel
- Implication en cours
- Comportement en classe

Chaque critère est évalué selon une note de - 1 à - 2,5 points.

8 points attribués par la Vie Scolaire selon les critères suivants :

- Absence injustifiée ou sans motif recevable
- Retard injustifié ou sans motif recevable
- Absence à une retenue
- Comportement en dehors des cours

Chaque critère est évalué de -1 à -2 points.

Les élèves n'ayant fait l'objet d'aucune remarque et ceux particulièrement impliqués dans la vie du collège se verront attribuer 2 points supplémentaires à leur note sur 20.

## STAGE DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE 3<sup>ème</sup>

Le stage de découverte professionnelle pour les élèves de 3<sup>ème</sup> aura lieu du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2012, les conventions seront transmises à votre enfant par le professeur principal dès la fin du mois de septembre.

## DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Les inscriptions auront lieu au mois de janvier 2012, votre enfant vous remettra un document dont les informations seront à vérifier et éventuellement à corriger. Il devra être retourné au collège et remis au professeur principal.

2 brevets blancs seront organisés :

- le mardi 31 et le mercredi 1<sup>er</sup> février 2012
- date déterminée ultérieurement, elle sera communiquée sur le carnet de liaison.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Général a fixé les tarifs, le règlement intérieur et les modalités de paiement de la demi-pension : le chef d'établissement autorise l'inscription à la demi-pension et les éventuels changements de régime. En outre, il est autorisé à effectuer des remises pour les voyages organisés par l'établissement, pour maladie (4 jours de restauration consécutifs sur présentation d'un certificat médical), et pour raison religieuse (ramadan par exemple, sur demande écrite des parents).

Si vous rencontrez des difficultés pour régler la demi-pension, vous pouvez prendre contact avec le service d'intendance (05 57 35 08 52). Le fonds social collégien peut aider les familles en difficulté financière (en particulier pour la cantine). Un dossier, qui restera confidentiel, est à constituer, l'assistance sociale Mme Gaffory peut vous y aider.

Je demande à chaque élève demi-pensionnaire de profiter pleinement de la pause méridienne en mangeant dans le calme, en goûtant à la totalité du repas.

## FOYER SOCIO-EDUCATIF

L'assemblée générale du foyer aura lieu le 17 octobre 2011 en vue de l'élection du bureau et afin d'établir un bilan et faire le point sur les projets.

## LE SITE INTERNET

Le collège s'est doté d'un site sur lequel vous pourrez avoir des informations sur la vie du collège. [www.collegeberthelot-begles.fr](http://www.collegeberthelot-begles.fr)

## REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Vous êtes représentés dans les différentes instances : conseils de classe, conseils d'administration, etc. Vous pouvez contacter les représentants des parents d'élèves (FCPE et APEB) par le biais du site Internet du collège, onglet « Parents d'élèves ».

Une boîte aux lettres est à votre disposition près du panneau d'affichage des associations de parents d'élèves sur le parvis du collège.

Le collège fera le pont de l'Ascension, les cours du vendredi 18 mai 2012 sont reportés au mercredi 2 novembre 2011.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Rappel :**  
Permanences de la Conseillère d'Orientation-Psychologue, Madame Sinou : mardi et jeudi matin.  
Permanences de l'Assistante Sociale, Madame Gaffory : lundi et jeudi matin.  
Permanences de l'Infirmière Scolaire, Madame David : lundi matin, mardi, mercredi et vendredi matin  
Le Médecin Scolaire, le Docteur Phelippot, peut être contacté par l'intermédiaire de l'Infirmière.